

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-808379

172690

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
 Matricule : 8573

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL FILALI EL MASTARIA

Date de naissance : 09/11/1921

Adresse : N° 36 los EL KHEIR TARGA

..... MARRAKECH

Tél. : 06 64 46 47 74 Total des frais engagés : #1200,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Hamid BENKACEM
Médecin Dentiste
1, Yasmine Masmoudi Targa
El Maâech
05 24 49 50 31 05 24 34 10 36

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : EL FILALI MAMZA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Soins dentaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous confidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 26/08/2023

Signature de l'adhérent(e) : R ACCUEIL I. BACHACHE



NOTE D'HONORAIRES

Nom et prénom du médecin dentiste : Dr BENKACEM Hamid.

N° de l'INPE : 074179821 .

N° de l'ICE : 001650111000073

N° de l'IF : 69167960 .

Nom et Prénom : EL FILALI HANZA.

Dents traitées	Valeur clé	Dates des actes	Lettre clé + cotation NGAP	Valeur clé	Montant facturé	Signature et Cachet du Médecin
46	obtcp	17.07.23	D15		600,00	Dr Hamid BENKACEM Médecin Dentiste 1, Yasmina Masmoudi Targa, Marrakech 05 24 49 52 01 - 05 24 34 10 36
47	obtcp	17.07.23	D15		600,00	Dr Hamid BENKACEM Médecin Dentiste 1, Yasmina Masmoudi Targa, Marrakech 05 24 49 52 01 - 05 24 34 10 36

Montant global : 1200,00 DH

Mode de paiement : Especie

Signature et Cachet

Dr Hamid BENKACEM
Médecin Dentiste
1, Yasmina Masmoudi Targa,
Marrakech
05 24 49 52 01 - 05 24 34 10 36



DENTAL CLINIC - CLINIQUE DENTAIRE - مصحة الاسنان

Dr Hamid BENKACEM

Médecin Dentiste Spécialiste en Implantologie et Esthétique Dentaire

Docteur en Médecine Dentaire

Postgraduate in Implantology & Aesthetics

Diplôme Universitaire d'Implantologie Orale et Maxillo-Faciale

Diplôme Universitaire en Dentisterie Esthétique

Diplôme Universitaire Européen du Laser Assisté

Diplôme Universitaire de Chirurgie Buccale

Certificat de Compétence Clinique Laser Assisté

Certificat Universitaire en Chirurgie Pré-Implantaire

CES en Parodontologie

Casablanca

New York University

Toulouse

Valladolid

Paris VII

Dijon

Paris VII

Paris VII

Casablanca

Le 17/07/2023

FACTURE N° : 2015

Patient(e) : ELFILALI HAMZA

ACTES	DATE	MONTANT à payer
OBTURATION AU COMPOSITE SUR LA 46	17/07/2023	600.00 MAD
OBTURATION AU COMPOSITE SUR LA 47	17/07/2023	600.00 MAD
TOTAL		1200.00 MAD

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille deux cents dirhams

Payé en espéce

I.F : 69167960 : Patente : 45328526 /

ICE : 001684048000036

Dr Hamid BENKACEM
Médecin Dentiste
L. Yasmine Benkacem
0524495001 - 0524333036